



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 8 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entretien avec Jean-Pierre Fleury, Président de la Fédération nationale bovine à l'issue du comité de suivi de la table ronde viande bovine

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, a reçu ce jour Jean-Pierre Fleury, Président de la Fédération nationale bovine et Pierre Vaugarny, Secrétaire général, à l'issue du comité de suivi de la table-ronde sur la filière viande bovine qui s'est tenue après-midi.

Trois semaines après la table-ronde du 17 juin dernier, les cotations des animaux entrés à l'abattoir montrent qu'une augmentation des prix payés aux éleveurs est bien enclenchée. Cependant, ce mouvement n'est à ce jour pas à la hauteur des engagements pris lors de la table-ronde.

Les travaux entrepris par le Médiateur des relations commerciales agricoles à la demande du Ministre montrent des disparités sensibles entre régions, entre opérateurs, et au sein même des opérateurs. Des hausses significatives ont parfois été enregistrées et les abatteurs ont pu les répercuter aux distributeurs sans difficultés, montrant que le dispositif évoqué lors de la table-ronde du 17 juin fonctionne.

Le Ministre rappelle les opérateurs commerciaux à leurs responsabilités et à la tenue de leurs engagements portant sur tous les animaux. Certains opérateurs ont honoré ces engagements et se retrouvent de fait pénalisés par d'autres qui ne se sont pas mobilisés de la même façon.

« L'avenir de la filière bovine française ne peut se construire que par un mouvement collectif, il ne s'agit pas que de l'avenir des éleveurs, même si c'est une priorité aujourd'hui, car sans éleveurs il n'y a plus de filière » a rappelé le ministre.

Les opérateurs peuvent saisir le médiateur des relations commerciales agricoles des difficultés qu'ils auraient dans leurs relations bilatérales : côté abatteurs pour obtenir des hausses des distributeurs correspondant aux hausses de leur prix d'achat des animaux, côté distributeurs pour obtenir des justifications des relèvements du prix d'achat par les abatteurs.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

L'évolution des cotations et des volumes abattus continuera de faire l'objet d'un suivi hebdomadaire de la part du Ministre qui demandera aux préfets de rappeler chaque opérateur à ses engagements si nécessaire.

S'agissant de la filière porcine un point sera fait demain avec Paul Auffray, Président de la Fédération nationale porcine, jeudi 9 juillet à l'issue de la cotation hebdomadaire du Marché du porc breton de Plérin. Stéphane Le Foll rencontrera également Thierry Roquefeuil, Président de la Fédération nationale des producteurs de lait jeudi 9 juillet pour faire un point de situation.